

États financiers de

**CARE Canada**

30 juin 2015

# CARE Canada

30 juin 2015

## Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
Bilan .....	3
État des résultats .....	4
État de l'évolution des soldes de fonds.....	5
État des flux de trésorerie .....	6
Notes complémentaires .....	7-18
Activités des programmes selon les secteurs - Annexe.....	19

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de  
CARE Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de CARE Canada, qui comprennent le bilan au 30 juin 2015, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder nos opinions d'audit.

## Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CARE Canada au 30 juin 2015, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

17 novembre 2015

# CARE Canada

## Bilan

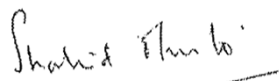
au 30 juin 2015

(en milliers de dollars)

	2015	2014
	\$	\$
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse et quasi-espèces	35 157	39 084
Débiteurs	4 120	3 982
Apports à recevoir des donateurs (note 4)	4 733	4 021
Frais payés d'avance	222	550
	<b>44 232</b>	<b>47 637</b>
Placements affectés (note 4)	230	230
Prêts à recevoir (note 14)	341	447
Placements à long terme (note 5)	6	211
Immobilisations corporelles (note 6)	3 866	4 272
<b>Total de l'actif</b>	<b>48 675</b>	<b>52 797</b>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	4 961	5 312
Sommes à payer à l'État	312	422
Apports reportés (note 4)	36 143	40 013
Portion à court terme de la dette à long terme (note 7)	227	219
	<b>41 643</b>	<b>45 966</b>
Dette à long terme (note 7)	566	791
Apports reportés (note 4)	230	230
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	23	68
<b>Total du passif</b>	<b>42 462</b>	<b>47 055</b>
Engagements, éventualités et garanties (notes 15 et 16)		
<b>Soldes de fonds</b>		
Fonds annuel		
Non affecté	2 249	1 634
Investi en immobilisations corporelles	3 050	3 194
Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence	914	914
<b>Total des soldes de fonds</b>	<b>6 213</b>	<b>5 742</b>
<b>Total du passif et du solde de fonds</b>	<b>48 675</b>	<b>52 797</b>

Au nom du Conseil

  
administrateur

  
administrateur

# CARE Canada

## État des résultats de l'exercice clos le 30 juin 2015 (en milliers de dollars)

	2015	2014
	\$	\$
<b>Soutien et revenus</b>		
Dons		
Non affectés	4 369	3 648
Affectés	5 287	2 294
Apports canadiens	37 170	34 758
Apports d'organismes multinationaux	38 022	34 425
Apports des membres de CARE International	34 755	34 009
Revenus de placements et d'intérêts (note 9)	277	430
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	45	509
Divers	1 450	1 982
Gains (pertes) de change	248	(24)
<b>Total soutien et revenus</b>	<b>121 623</b>	<b>112 031</b>
<b>Dépenses</b>		
Activités des programmes (Annexe)		
Aide humanitaire et d'urgence	52 102	53 868
Gestion de l'environnement et ressources naturelles	8 164	5 353
Santé et VIH	25 166	23 564
Programmes d'intégration multisectoriels	15 899	10 717
Développement d'entreprises	10 355	10 049
Gestion des bureaux d'outre-mer	936	995
Programmes internationaux	1 287	1 290
	<b>113 909</b>	<b>105 836</b>
<b>Services de soutien</b>		
Gestion et frais généraux	3 559	3 623
Campagnes de financement, relations avec le public et les donateurs	2 644	2 764
Affiliation à CARE International	1 040	937
	<b>7 243</b>	<b>7 324</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>121 152</b>	<b>113 160</b>
<b>Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses</b>	<b>471</b>	<b>(1 129)</b>

# CARE Canada

État de l'évolution des soldes de fonds  
de l'exercice clos le 30 juin 2015  
(en milliers de dollars)

	Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence	Fonds annuel		Total	
		Investi en immobilisations corporelles	Non affecté	2015	2014
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Soldes de fonds au début</b>	<b>914</b>	<b>3 194</b>	<b>1 634</b>	<b>5 742</b>	6 871
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	-	-	471	471	(1 129)
Variation nette dans les immobilisations corporelles <sup>1</sup>	-	(144)	144	-	-
<b>Soldes de fonds à la fin</b>	<b>914</b>	<b>3 050</b>	<b>2 249</b>	<b>6 213</b>	5 742

<sup>1</sup> Variation nette dans les immobilisations corporelles

Acquisitions nettes	98
Amortissements des immobilisations corporelles	(504)
Amortissement des apports reportés afferents aux immobilisations corporelles	45
Remboursement de la dette à long terme	217
	(144)

# CARE Canada

## État des flux de trésorerie de l'exercice clos le 30 juin 2015

(en milliers de dollars)

	2015	2014
	\$	\$
Liquidités provenant de (utilisées dans) les activités suivantes :		
<b>Exploitation</b>		
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	471	(1 129)
Éléments sans incidence sur l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	504	972
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(45)	(509)
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	-	(5)
Gains (pertes) de change	(248)	
	<b>682</b>	<b>(671)</b>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation :		
Diminution (augmentation) des débiteurs	(138)	(1 648)
Diminution (augmentation) des apports à recevoir des donateurs	(712)	613
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	328	(157)
Diminution des créditeurs et charges à payer	(351)	(1 164)
Augmentation (diminution) des sommes à payer à l'État	(110)	138
Augmentation (diminution) des apports reportés	(3 870)	17 344
	<b>(4 171)</b>	<b>14 455</b>
<b>Investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(98)	(75)
Produits sur cession d'immobilisations corporelles	-	27
Diminution (augmentation) des prêts à recevoir	106	(209)
Diminution des placements à long terme	205	3
	<b>213</b>	<b>(254)</b>
<b>Financement</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(217)	(209)
Gains (pertes) de change sur devises étrangères		
	248	(24)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	(3 927)	13 992
Encaisse et quasi-espèces au début	39 084	25 092
<b>Encaisse et quasi-espèces à la fin</b>	<b>35 157</b>	<b>39 084</b>



# CARE Canada

## Notes complémentaires

30 juin 2015

(en milliers de dollars)

---

### 1. Description

CARE Canada a été fondé en 1946 et constitué en société en 1977 en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. En 2014, CARE Canada a reçu un Certificat de prorogation en vertu de la Loi sur les sociétés sans but lucratif. Organisme sans but lucratif et non gouvernemental, spécialisé dans le domaine du secours, du redressement et du développement dans les pays en développement, CARE Canada est régi par un conseil d'administration formé de bénévoles, qui mettent gratuitement leurs services à la disposition de CARE Canada.

CARE Canada est une œuvre de bienfaisance enregistrée aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu. CARE Canada est un membre indépendant de CARE International.

### 2. Principales méthodes comptables

#### *Méthode de présentation*

Ces états financiers incluent les actifs et les passifs des activités canadiennes de CARE Canada et des six (sept en 2014) bureaux d'outre-mer (Tchad, Cuba, Indonésie, Kenya, Zambie et Zimbabwe) qui relèvent de son autorité, ainsi que les revenus et les dépenses découlant des contrats conclus par CARE Canada et ses six bureaux d'outre-mer avec des organismes donateurs pour le financement des projets dans divers pays. Au cours de l'exercice, le bureau outre-mer de Djibouti a cessé ses opérations.

#### *Entités contrôlées*

En 2007, CARE Canada a créé le CEP Investment Trust et lui a procuré des emprunts à long terme afin de faciliter des investissements dans des entreprises qui favorisent les pauvres dans le Tiers Monde. CARE Canada est le seul bénéficiaire du CEP Investment Trust. Les états financiers de CEP Investment Trust n'ont pas été consolidés avec ceux de CARE Canada. L'exercice financier du CEP Investment Trust clos le 31 décembre.

#### *Comptabilité par fonds*

CARE Canada applique la méthode par fonds affectés pour comptabiliser ses apports. Pour s'assurer du respect des conditions et des restrictions placées sur les ressources mises à la disposition de CARE Canada, les comptes de CARE Canada sont classés dans des fonds, pour des fins comptables, qui correspondent à des activités ou à des objectifs spécifiés par les donateurs ou qui correspondent aux principes directeurs du Conseil d'administration. Les transferts interfonds sont comptabilisés tels qu'approuvés par le Conseil d'administration de CARE Canada.

Le Fonds annuel gère les ressources à utiliser pour les programmes de CARE Canada et pour ses activités administratives. Ce fonds gère les ressources non affectées et les apports affectés.

Le Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence inclut les dons et apports dont l'utilisation est affectée par les donateurs pour :

- le Programme d'équipe d'intervention de secours d'urgence rapide devant être utilisé pour aider au tout début d'une crise;
- le Programme des entreprises favorables aux pauvres devant être utilisé pour réduire efficacement la pauvreté en utilisant des mécanismes du marché et des fonctions de gestion d'entreprises, créés pour placer plus de revenus dans les mains des pauvres.

#### *Constatation des revenus*

Les apports non affectés sont comptabilisés comme revenus du Fonds annuel au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant peut être raisonnablement estimé et si l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés correspondant aux opérations générales sont constatés comme revenus du Fonds annuel au cours de l'exercice où les dépenses afférentes sont encourues.

# CARE Canada

## Notes complémentaires

30 juin 2015

(en milliers de dollars)

---

### 2. Principales méthodes comptables

#### *Constatation des revenus (suite)*

Les revenus de placements gagnés sur le Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence sont constatés comme revenus du Fonds d'entreprise et d'urgence ou du Fonds annuel selon la nature des restrictions imposées par le donateur. Les autres revenus de placements sont constatés comme revenus du Fonds annuel lorsque gagnés.

#### Apports canadiens :

CARE Canada conclut des contrats avec le gouvernement canadien (le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement ("MAECD")), et d'autres organismes donateurs pour le financement de projets dans divers pays. Ce financement est comptabilisé à titre de revenus dans le Fonds annuel dans la mesure où les dépenses connexes sont engagées. Le recouvrement de frais généraux, les honoraires de gestion ou les frais d'approvisionnement revenant à CARE Canada sont comptabilisés à titre de revenus du Fonds annuel conformément aux dispositions de chaque contrat.

La portion des apports qui se rapporte à une période future est reportée et constatée comme revenus du Fonds annuel dans la période où les apports sont dépensés. Tout apport dépensé en excédent des apports reçus des donateurs est présenté au bilan dans les apports à recevoir des donateurs.

#### Apports et dons de services :

Les apports en nature provenant d'organismes donateurs multilatéraux, du gouvernement du Canada et d'autres organismes sont comptabilisés comme les revenus et les dépenses des activités de programme à leur juste valeur.

Lorsque les gouvernements et les collectivités locales des pays où CARE Canada exerce ses activités fournissent main-d'œuvre, transport et installations d'entreposage pour divers projets, la valeur de ces apports n'est pas reflétée dans les états financiers car une telle valeur est difficile à quantifier.

De même, les apports provenant de divers médias dans le cadre de services de message d'intérêt public et de campagnes de financement ne sont pas reflétés dans les états financiers car une telle valeur est difficile à quantifier.

Les dons d'immobilisations corporelles et les apports reçus et affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations auxquelles ils se rapportent.

#### *Ventilation des dépenses*

Les dépenses de CARE Canada sont comptabilisées et reportées par programme et services de soutien. L'organisme encourt un bon nombre de dépenses de soutien général propres à l'administration de ses activités de programmes. Ces dépenses de soutien général encourues par les activités canadiennes de CARE Canada sont incluses sous les postes : "Gestion des bureaux d'outre-mer", "Programmes internationaux", "Gestion et général" et "Levées de fonds, relations avec le public et les donateurs". Il n'y a pas de ventilation de dépenses de soutien général canadiennes aux diverses activités de programmes. Les dépenses de soutien général telles que l'établissement de budget, la comptabilité, les ressources humaines et la technologie de l'information encourues par les six (sept en 2014) bureaux d'outre-mer sont affectées aux activités de programmes. Les coûts en personnel sont alloués selon le pourcentage de temps des employés impliqués dans le soutien d'un programme précis et les autres charges d'exploitation et dépenses générales sont réparties sur une base proportionnelle selon chaque fonction. Ces ventilations sont révisées, mises à jour et appliquées sur une base prospective.

# CARE Canada

## Notes complémentaires

30 juin 2015

(en milliers de dollars)

---

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### *Instruments financiers*

Les instruments financiers de CARE Canada consistent d'encaisse et de quasi-espèces, de débiteurs, d'apports à recevoir des donateurs, des placements affectés et à long terme, de prêts à recevoir, de créditeurs et charges à payer, des sommes à payer à l'État et de la dette à long terme.

CARE Canada évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à leur juste valeur. Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués au coût amorti, à l'exception de l'encaisse et des quasi-espèces et des placements qui sont évalués à la juste valeur.

#### *Encaisse et quasi-espèces*

L'encaisse et les quasi-espèces comprennent l'encaisse et les quasi-espèces affectées et non affectées facilement monnayables en espèces liquides. En vertu de la Politique de placement approuvée par le Conseil d'administration, l'encaisse et les quasi-espèces se composent de placements très liquides facilement monnayables et soumis à un risque de variation de valeur peu important.

#### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles acquises pour être utilisées directement dans le cadre de projets financés par les donateurs sont passées en charges dans l'année de leur achat étant donné que CARE Canada n'a pas le titre de propriété de ces immobilisations corporelles. Celles qui ne sont pas spécifiques à un projet sont capitalisées et amorties sur leur durée de vie utile estimative. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur de ces immobilisations à la date de l'apport.

En ce qui concerne les logiciels utilisés à l'interne, les frais d'acquisition liés aux permis d'utilisation de logiciels et les frais de consultation connexes, ainsi que les coûts salariaux des employés directement associés à la mise en place de l'immobilisation sont capitalisés. Les frais d'entretien des logiciels, de formation et de conversion de données sont passés en charges au cours de la période où ils sont engagés.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée de vie utile de la manière suivante :

Immeubles	10 et 40 ans
Véhicules	3 ans
Améliorations locatives	Selon la durée du bail
Équipement du bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciel	1 à 3 ans

Le terrain n'est pas amorti vu sa durée de vie infinie.

#### *Dépréciation d'actif à long terme*

Les actifs à long terme sont revus lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une réduction de valeur est enregistrée lorsque l'actif n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La perte de valeur constatée est déterminée comme l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle.

#### *Conversion des devises*

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date du bilan. Tous les autres éléments d'actif et de passif sont convertis aux taux d'origine. Les revenus et les dépenses sont convertis d'après des taux moyens mensuels. Les gains ou les pertes de change qui en découlent sont présentés séparément à l'état des résultats.

# CARE Canada

## Notes complémentaires

30 juin 2015

(en milliers de dollars)

---

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### *Utilisations d'estimations*

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du Canada fait appel au jugement et aux meilleures estimations de la direction quant à la mesure à rapporter pour les éléments d'actif et de passif, la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les revenus et les dépenses constatés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont revues annuellement et, si des rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers dans la période au cours de laquelle ils sont connus.

Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour évaluer le recouvrement des dépassements de coûts des projets et la détermination de la provision des apports à recevoir douteux des donateurs, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la juste valeur des placements et le montant des charges à payer.

### 3. Gestion du capital

Les objectifs de CARE Canada quant à la gestion de son capital sont :

- a) de s'assurer que suffisamment de ressources soient en place pour les priorités définies par le Conseil d'administration lors de la mise en place du budget annuel et du plan d'affaires;
- b) de protéger la capacité de l'entité de continuer à être considérée comme organisme caritatif et d'atteindre les objectifs des divers fonds tels que décrits à la note 2;
- c) de maintenir la réserve non affectée du Fonds annuel à un montant équivalent à un minimum de six mois de frais d'exploitation;
- d) de placer des fonds dans des instruments financiers qui soient conformes à la politique de placement et qui représentent un faible risque pour CARE Canada.

CARE Canada gère diverses ententes de contribution ayant des restrictions externes spécifiant les conditions d'utilisation des ressources financières. CARE Canada a respecté les conditions sur ces restrictions externes. CARE Canada contrôle son capital en se servant de différentes mesures financières qui incluent la révision des flux de trésorerie et des écarts dans les prévisions et les budgets.

Les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital n'ont pas changé depuis l'exercice précédent. CARE Canada s'est conformé à toutes les exigences concernant la gestion de son capital.

# CARE Canada

## Notes complémentaires

30 juin 2015

(en milliers de dollars)

### 4. Apports reportés

Les apports reportés à court terme représentent les apports affectés d'origine externe pour financer les dépenses des périodes futures.

	2015	2014
	\$	\$
Solde au début		
Apports reportés à court terme	40 013	22 669
Apports à recevoir des donateurs	(4 021)	(4 634)
	<b>35 992</b>	<b>18 035</b>
Montants reçus au cours de l'exercice		
Espèces	91 876	107 028
En nature (note 10)	18 776	16 415
	<b>110 652</b>	<b>123 443</b>
Montants constatés comme revenus	(115 234)	(105 486)
	<b>(4 582)</b>	<b>17 957</b>
Solde à la fin	<b>31 410</b>	<b>35 992</b>
	2015	2014
	\$	\$
Solde à la fin représenté par :		
Apports reportés à court terme	36 143	40 013
Apports à recevoir des donateurs	(4 733)	(4 021)
	<b>31 410</b>	<b>35 992</b>

Les apports reportés à long terme d'un montant de 230 \$ (230 \$ en 2014) sont représentés par des placements affectés dans des titres à revenu fixe. Le capital d'un montant de 230 \$ doit être conservé jusqu'en 2031. La juste valeur de ces placements affectés est sensiblement égale à la valeur aux livres.

### 5. Placements à long terme

	2015		2014	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Fonds annuel obligations	3	3	34	34
Fond d'aide aux entreprises et d'urgence				
Placement dans				
MicroVest I, Fiducie				
auto-amortissable	3	3	10	10
Placement dans Edyficar	-	-	17	167
	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>61</b>	<b>211</b>

# CARE Canada

## Notes complémentaires

30 juin 2015

(en milliers de dollars)

### 5. Placements à long terme (suite)

Les taux d'intérêt nominaux des obligations au 30 juin 2015 varient entre 2,12 % et 2,57 % (2014 - entre 2,22 % et 10 %) et ces obligations viennent à échéance entre décembre 2017 et décembre 2019 (2014 - entre octobre 2015 et décembre 2015).

Pour accroître les opportunités économiques, enrichir les services financiers et promouvoir le secteur privé et le développement des entreprises, CARE Canada investit dans des entreprises favorables aux pauvres ou qui offrent des services de micro financement dans les pays en développement. Le but de ces investissements est d'augmenter l'accès aux services financiers dans les communautés insuffisamment servies et de promouvoir l'entrepreneuriat et le développement économique durable.

À cet égard, CARE Canada a investi dans Edyficar qui fournit des services de micro financement au Pérou. Edyficar est une entité financière à but lucratif. CARE Canada détient une participation minoritaire sans contrôle dans Edyficar. CARE Canada a aussi investi dans le Fonds MicroVest I LP, un fonds de placements dont l'objectif est d'investir dans des institutions de micro financement du Tiers Monde. Cet investissement a été vendu en 2012. Dans le cadre de la convention de vente, le revenu accumulé résiduel était retenu dans la fiducie auto-amortissable nouvellement formée, Microvest I. Ces fonds seront rendus à CARE Canada sur une période de trois ans se terminant en 2016.

### 6. Immobilisations corporelles

			2015	2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	249	-	249	249
Immeubles	4 449	1 052	3 397	3 643
Véhicules	1 060	963	97	129
Améliorations locatives	81	78	3	5
Équipement de bureau	490	454	36	60
Matériel informatique	642	588	54	142
Logiciel	3 564	3 534	30	44
	<b>10 535</b>	<b>6 669</b>	<b>3 866</b>	<b>4 272</b>

Au 30 juin 2014, le coût et l'amortissement cumulé s'élevaient respectivement à 10 437 \$ et 6 165 \$.

### 7. Dette à long terme

	2015	2014
	\$	\$
Emprunt hypothécaire remboursable en versements mensuels de 21 \$, capital et intérêts compris à un taux annuel de 3,80 %, garanti par le terrain et un immeuble ayant une valeur comptable nette de 3 417 \$ (3 531 \$ en 2014), renouvelable en octobre 2018	793	1,010
Portion à court terme	(227)	(219)
	<b>566</b>	<b>791</b>

# CARE Canada

## Notes complémentaires

30 juin 2015

(en milliers de dollars)

---

### 7. Dette à long terme (suite)

Les versements de capital requis au cours des quatre prochains exercices, selon les modalités en vigueur sont les suivants :

	\$
2016	227
2017	236
2018	245
2019	85
	<hr/> 793 <hr/>

La juste valeur de l'emprunt hypothécaire est sensiblement égale à la valeur aux livres.

### 8. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent le montant non amorti des dons et subventions reçus et utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les variations du solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2015	2014
	\$	\$
Solde au début	68	577
Montant amorti aux revenus	(45)	(509)
Solde à la fin	<hr/> 23 <hr/>	<hr/> 68 <hr/>

### 9. Revenus d'intérêts et de placements

	2015	2014
	\$	\$
Fonds annuel - revenus de placement	219	229
Fonds d'aide aux entreprises d'urgence - revenus de placement	58	-
Fonds d'aide aux entreprises d'urgence - revenus de dividendes	-	201
	<hr/> 277 <hr/>	<hr/> 430 <hr/>

# CARE Canada

## Notes complémentaires

30 juin 2015

(en milliers de dollars)

---

### 10. Apports en nature

Les apports en nature provenant d'organismes donateurs multilatéraux, du gouvernement du Canada et d'autres organismes sont constatés comme revenus et les dépenses pour les activités de programme à leur juste valeur. Les apports en nature inclus dans les revenus et les dépenses pour les activités de programme sont les suivants :

	<b>2015</b>	2014
	\$	\$
Zimbabwe	<b>1 715</b>	671
Kenya	<b>15 781</b>	15 062
Zambia	<b>1 006</b>	-
Ethiopie	-	472
Djibouti	<b>50</b>	63
Philippines	-	147
Nepal	<b>225</b>	-
	<b>18 777</b>	16 415

---

### 11. Régime de retraite

Le régime de retraite des employés de CARE Canada (le "régime") est un régime à cotisations déterminées qui couvre tous les salariés de CARE Canada qui sont admissibles au régime selon les critères précisés dans l'entente du régime. CARE Canada est tenu de contribuer 5 % du salaire brut des salariés et ce, pour l'ensemble des membres. CARE Canada a contribué 225 \$ au cours de l'exercice (239 \$ en 2014).

### 12. Entité contrôlée

CARE Canada s'est engagé à fournir des sommes à CEP Investment Trust afin que ce dernier puisse financer certaines activités d'investissement. L'emprunt n'est pas garanti et sans modalité précise de remboursement. La juste valeur de ces emprunts à recevoir est approximativement 341 \$ (477 \$ en 2014).

Au 31 décembre 2014, CEP Investment Trust avait des actifs totalisant 468 \$ (468 \$ en 2013), des passifs totalisant 454 \$ (248 \$ en 2013) et son excédent de capital était de 14 \$ (220 \$ en 2013). Les revenus totaux de 2014 étaient de nul \$ (nul \$ en 2013) et les dépenses 6 \$ (25 \$ en 2013). En 2015, le CEP Investment Trust a fait un remboursement de capital à CARE Canada de nul \$ (200 \$ en 2014).



# CARE Canada

## Notes complémentaires

30 juin 2015

(en milliers de dollars)

---

### 13. Engagements et éventualités

#### *Baux*

CARE Canada s'est engagé à effectuer des versements en vertu de contrats de location-exploitation dont les échéances varient de 2016 à 2018 pour ses bureaux à l'étranger et au Canada. Les paiements annuels minimums au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

	\$
2016	367
2017	179
2018	38
	<hr/> 584

#### *Poursuites en justice*

Dans le cours normal de ses activités, CARE Canada fait l'objet de diverses poursuites en justice. Bien que l'issue de ces poursuites ne puisse être connue à l'heure actuelle, la direction est d'avis que celles-ci n'auront pas d'effet défavorable significatif sur les états financiers.

#### *Situation fiscale incertaine*

CARE Canada a fait appel et négocie présentement la résolution d'un litige fiscal contesté relatif à des employés expatriés de CARE International au Kenya. L'exposition maximale est présentement estimée à 4 909 \$ et la portion relative à CARE Canada est estimée à 1 694 \$. La valeur finale de tout montant qui devrait possiblement être versé ne peut être estimée et n'est donc pas incluse dans ces états financiers.

#### *Facilité de crédit*

Une marge de crédit non garantie de 2 000 \$, renouvelable sur une base annuelle est mise à la disposition de CARE Canada. Des avances dans le cadre de cette marge de crédit portent intérêt au taux bancaire préférentiel et sont remboursables sur demande. Au 30 juin 2015, il n'y avait pas de solde impayé (nul \$ en 2014).

### 14. Garanties

Tel qu'expliqué à la note 2, les apports de MAECD et d'autres apports sont assujettis à des restrictions à l'égard de l'utilisation des fonds. Les registres comptables de CARE Canada et ceux des institutions membres engagées pour réaliser les projets en sous-traitance, peuvent faire l'objet d'un audit par MAECD et d'autres organismes de financement afin de déterminer les instances, le cas échéant, où les montants imputés aux projets ne seraient pas conformes aux conditions posées et, par conséquent, pourraient être remboursables à l'organisme de financement en question. Les ajustements aux états financiers résultant de ces audits, si besoin est, seront inscrits dans les périodes au cours desquelles ils deviendront connus.

# CARE Canada

## Notes complémentaires

30 juin 2015

(en milliers de dollars)

### 15. Ventilation des dépenses

Une portion des activités de programmes se rapporte aux coûts administratifs encourus dans les six (sept en 2014) bureaux d'outre-mer de CARE Canada (Tchad, Cuba, Indonésie, Kenya, Zambie et Zimbabwe). Les coûts administratifs du bureau outre-mer de Djibouti jusqu'à la cession des opérations sont également inclus ci-dessous. La ventilation se présente comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
<b>Alloué à :</b>		
Activités de programmes		
Aide humanitaire et d'urgence	1 580	2 077
Gestion de l'environnement et ressources naturelles	695	499
Santé et VIH	1 147	1 598
Programmes d'intégration multisectorielle	287	633
Développement d'entreprises	1 527	1 349
	<b>5 236</b>	<b>6 156</b>
<b>Alloué par :</b>		
Soutien administratif	5 236	6 156

### 16. Instruments financiers

#### *Justes valeurs*

Les justes valeurs des débiteurs, des apports à recevoir des donateurs, des créiteurs et charges à payer et des sommes à payer à l'état se rapprochent de leurs valeurs comptables compte tenu de leurs brèves échéances.

Veillez-vous référer aux notes 4, 5, 7 et 13 pour les justes valeurs des autres instruments financiers de CARE Canada.

#### *Risque de placement*

Le Conseil d'administration de CARE Canada a approuvé une Politique de placement qui donne des directives pour gérer les placements de l'organisme. Le principal objectif du programme de placements de CARE Canada est d'allouer les actifs de CARE Canada pour soutenir les objectifs stratégiques et opérationnels de l'organisme.

#### *Risque de change*

CARE Canada œuvre à l'échelle internationale et s'expose par conséquent à d'importants risques du marché provenant des fluctuations de taux d'intérêts et de devises étrangères. CARE Canada n'utilise pas d'instruments dérivés pour se protéger des risques de change mais s'appuie sur des pratiques de gestion prudente en ce qui concerne son encaisse afin de minimiser son exposition aux risques de change.

# CARE Canada

## Notes complémentaires

30 juin 2015

(en milliers de dollars)

### 16. Instruments financiers (suite)

#### *Risque de change (suite)*

Les montants libellés en devises étrangères sont les suivants :

	2015		2014	
	Actifs monétaires	Passifs monétaires	Actifs monétaires	Passifs monétaires
	\$	\$	\$	\$
Bureaux étrangers				
Dollars américains	8 553	11 466	9 632	10 103
Euros	2 655	1 798	2 739	2 370
CFA du Tchad	1 937	1 867	1 918	720
Pesos de Cuba	11	-	8	-
Francs Djiboutiens	-	-	431	297
Rupiahs d'Indonésie	230	388	606	415
Shillings du Kenya	1 973	2 245	1 004	2 610
Kwacha de Zambie	949	837	705	486
	<b>16 308</b>	<b>18 601</b>	<b>17 043</b>	<b>17 001</b>
Bureau-chef				
Dollars américains	11 559	4 209	9 729	3 678
Livres anglais	4 285	-	365	-
Euros	1 141	3 787	472	1 170
	<b>33 293</b>	<b>26 597</b>	<b>27 609</b>	<b>21 849</b>

Les actifs monétaires incluent l'encaisse et les quasi-équivalents, les débiteurs et les apports à recevoir des donateurs. Les passifs monétaires incluent les créditeurs et charges à payer et les apports reportés.

#### *Risque de crédit*

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une des parties à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie.

Le risque de crédit maximal de CARE Canada correspond à la juste valeur des placements et de tous les débiteurs inscrite au bilan.

#### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt fait référence aux conséquences négatives des fluctuations du taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, la situation financière, le revenu de placement et les charges d'intérêt de CARE Canada. L'emprunt hypothécaire et les placements dans des instruments à taux fixe de CARE Canada sont exposés aux fluctuations du taux d'intérêt. L'incidence des fluctuations défavorables des taux n'est pas considérée importante.

### 17. Reçus de dons émis à des fins fiscales

CARE Canada est membre d'Imagine Canada et a adopté le Code d'éthique relatif à la collecte de fonds et à la responsabilité financière, (le "Code"). Le Code exige la divulgation du montant des dons pour lesquels des reçus pour fins fiscales ont été émis. Au cours de l'exercice, CARE Canada a émis des reçus de dons pour fins fiscales d'un montant de 4 340 \$ (3 035 \$ en 2014). Ce montant n'inclut pas des revenus de dons sans émissions de reçus obtenus de d'autres organismes de bienfaisance.

# CARE Canada

Notes complémentaires

30 juin 2015

(en milliers de dollars)

---

## 18. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice en cours

# CARE Canada

## Activités des programmes selon les secteurs - Annexe de l'exercice clos le 30 juin 2015

(en milliers de dollars)

	Aide humanitaire et d'urgence	Gestion de l'environnement et ressources naturelles	Santé et VIH	Programmes d'intégration multisectoriels	Développement d'entreprises	2015	2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Services d'assistance judiciaire	-	429	-	-	123	552	381
Agriculture et ressources naturelles	1 909	2 213	-	5 843	-	9 965	7 416
Santé de l'enfant et santé génétique	17	-	4 980	2	2 207	7 206	10 708
Éducation	-	-	-	2 612	-	2 612	1 409
Infrastructure	4 395	70	1 154	41	2 211	7 871	8 728
Services de santé intégrés et autres	2 689	-	6 642	230	-	9 561	8 939
Soutien nutritionnel	30 558	(41)	7 443	48	-	38 008	32 737
Projets intégrés	7 408	494	1 086	7 123	732	16 843	17 311
Développement d'activités micro-économiques	-	-	-	-	5 082	5 082	2 832
Approvisionnement d'eau et assainissement	5 126	4 999	3 861	-	-	13 986	13 090
	<b>52 102</b>	<b>8 164</b>	<b>25 166</b>	<b>15 899</b>	<b>10 355</b>	<b>111 686</b>	<b>103 551</b>